

MUNICIPALITÉ DE LAC-AU-SAUMON

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal
tenue le 26 octobre 2021, à 19h00, en visioconférence

Sont présents Ms Gérard Grenier, maire, Patrick Bacon, Gérald Ruel et Alain Fradette, conseillers et Mmes Jocelyne Bérubé et Chantale Gagné, conseillères.

Est absente Mme Valérie Simard, conseillère.

Assistent également à la visioconférence Mme Karine Dostie, directrice générale / secrétaire-trésorière. Elle agit à titre de secrétaire.

Considérant le taux très élevé de cas de covid-19 dans la région, la séance se tient en visioconférence.

OUVERTURE DE LA SESSION

Mme Karine Dostie, directrice générale, procède à l'ouverture de la séance. Elle fait la lecture de l'avis de convocation. Comme madame Valérie Simard est absente, aucun autre point ne pourra être ajouté à l'ordre du jour.

2021-10-198 SIGNATAIRES – NOUVELLE PROMESSE D'ACHAT – ACQUISITION TERRAIN APPROVISIONNEMENT EN EAU POTABLE SECTEUR VILLAGE

- CONSIDÉRANT que l'entreprise GDS Valoribois a investi plus de 10 millions de dollars dans une deuxième usine;
- CONSIDÉRANT que leur compagnie d'assurance demande une mise à niveau de leurs installations d'eau afin de couvrir les risques incendie ;
- CONSIDÉRANT que la promesse d'achat signée entre les parties en août 2018 empêche GDS Valoribois à procéder aux travaux nécessaires pour se régulariser;

En conséquence, il est proposé par M. Patrick Bacon et résolu unanimement d'annuler la promesse d'achat signée en août 2018 et de nommer M. Gérard Grenier, maire et Mme Karine Dostie, directrice générale signataire de la nouvelle promesse d'achat.

ADOPTÉE

2021-10-199 LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par M. Gérald Ruel de lever la séance. Il est 19 h 36.

ADOPTÉE

Gérard Grenier
Maire

Karine Dostie, DMA
Directrice générale/secrétaire-trésorière

¹Je, Gérard Grenier, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.